



ARRIVAL

Communiqué de Presse

LeasePlan et Arrival signent un partenariat qui ouvrira la voie à des véhicules électriques révolutionnaires dans les villes d'Europe.

Ce partenariat repose sur une commande initiale de 3 000 utilitaires électriques, la finalisation du contrat commercial étant prévue au 3^e trimestre 2021.

Logos et visuels disponibles [ICI](#)

Amsterdam et Londres, le 15 juillet 2021 - LeasePlan, l'une des plus importantes sociétés mondiales spécialisées dans le CaaS (Car-as-as-Service, la voiture en tant que service) et Arrival, (NASDAQ : ARVL), société technologique d'envergure mondiale développant des véhicules électriques avec ses technologies exclusives, annoncent ce jour que LeasePlan sera le partenaire privilégié pour la location longue durée des utilitaires électriques Arrival. Ce partenariat repose sur une commande initiale de 3 000 utilitaires électriques, la finalisation du contrat commercial étant prévue au 3^e trimestre 2021.

Tex Gunning, CEO de LeasePlan, explique :

“La demande d’achats en ligne explose, mais elle doit être satisfaite de manière responsable et les inquiétudes quant à la pollution produite par les véhicules de livraison doivent être apaisées. C’est pourquoi je suis ravi de mettre en place ce partenariat avec Arrival, qui permettra à LeasePlan de livrer à ses clients des véhicules utilitaires légers électriques réellement innovants et comptant parmi les plus écologiques et les plus propres. Ensemble, nous allons révolutionner le marché des véhicules utilitaires légers électriques, en croissance rapide, et ancrer les livraisons zéro émission dans la “nouvelle normalité”.”

Avinash Rugoobur, Président d'Arrival, déclare :

“LeasePlan ne se contente pas d’être l’une des plus importantes sociétés mondiales spécialisées dans le CaaS (Car-as-as-Service - la voiture en tant que service). Membre fondateur de l’initiative EV100, LeasePlan a placé concrètement le développement durable au cœur de ses valeurs bien avant qu’on en parle, affichant ainsi sa volonté durable de réduire l’empreinte carbone. La société Arrival est très heureuse de travailler en partenariat avec une société qui mène l’offensive pour accélérer le passage aux véhicules zéro émission en apportant une mobilité durable et un air plus propre aux villes du monde entier. Cela montre que la méthode d’Arrival change vraiment la donne et peut être déployée rapidement en de nombreux endroits. Grâce à ce nouveau partenariat, Arrival sera en mesure de renforcer et de développer sa présence dans le monde en travaillant avec LeasePlan pour proposer à ses clients les meilleurs produits qui soient, et, par ricochet, les aider à atteindre leurs propres objectifs de durabilité.”

Arrival accélère l'adoption massive des véhicules électriques à l'échelle mondiale en produisant des véhicules utilitaires abordables et qui affichent un coût total de détention nettement moindre. Un positionnement rendu possible par sa nouvelle méthode, unique en son genre, de conception et de production dans des micro-usines rapidement évolutives qui utilisent les technologies internes de l'entreprise, y compris les matériaux, les logiciels, les équipements et la robotique.

Avec un parc mondial d'environ 1,9 million de véhicules, LeasePlan est l'un des plus importants fournisseurs de VaaS (delivery Vans-as-a-Service - les utilitaires électriques de livraison en tant que service) : près d'1 véhicule LeasePlan sur 4 est un VUL (véhicule utilitaire léger). LeasePlan a l'ambition d'atteindre zéro émission nette pour l'ensemble de son parc financé d'ici 2030.

– FIN –

À propos d'Arrival

Arrival (NASDAQ : ARVL) est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg qui réinvente l'industrie automobile grâce à son approche totalement nouvelle de la conception et de l'assemblage des véhicules électriques. Des micro-usines à faible coût d'investissement et rapidement évolutives, associées à des éléments, des matériaux et des logiciels exclusifs développés en interne, permettent de produire les meilleurs véhicules de leur catégorie, qui affichent des prix compétitifs par rapport aux versions à carburant fossile et un coût total de détention nettement inférieur. Cette approche transformatrice permet de fournir aux villes du monde entier les solutions dont elles ont besoin pour créer des environnements urbains durables et offrir à leurs habitants une expérience exceptionnelle. Arrival est une société d'envergure mondiale créée en 2015 dont les sièges sociaux se trouvent à Londres, au Royaume-Uni, et à Charlotte, en Caroline du Nord, aux États-Unis. Arrival compte plus de 1 900 employés dans le monde qui se répartissent dans des bureaux aux États-Unis, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Israël, en Russie et au Luxembourg. La société déploie ses quatre premières micro-usines en Caroline du Nord (États-Unis), en Caroline du Sud (États-Unis), à Bicester (Royaume-Uni) et à Madrid (Espagne).

À propos de LeasePlan

Avec environ 1,9 million de véhicules gérés dans plus de 30 pays, LeasePlan est l'un des leaders mondiaux du modèle Car-as-a-Service (CaaS - la voiture en tant que service). LeasePlan assure l'achat, le financement et la gestion de véhicules neufs pour le compte de ses clients, et fournit un service complet de bout en bout sur toute la durée de contrat type de trois à quatre ans. Forte de plus de 50 années d'expérience, LeasePlan a pour mission d'offrir What's next en matière de mobilité durable afin que ses clients puissent se concentrer sur What's next pour eux. Pour en savoir plus : www.leaseplan.com/corporate. Pour en savoir plus : [**www.leaseplan.com/corporate**](http://www.leaseplan.com/corporate)

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives au sens des lois fédérales [américaines] sur les valeurs mobilières, et notamment des déclarations concernant les produits proposés par Arrival et les marchés sur lesquels la société évolue, la capacité d'Arrival à produire des véhicules utilitaires électriques, les attentes quant à la capacité d'Arrival à activer les fonctions de conduite autonome et d'aide à la conduite du bus et de la camionnette Arrival, les attentes quant à l'adoption massive des véhicules électriques, les attentes quant aux avantages de la collaboration entre Arrival et Ambarella ainsi que les attentes concernant les avantages des micro-usines Arrival. Ces déclarations prospectives sont généralement reconnaissables à l'emploi des termes "croire", "prédire", "escompter", "estimer", "avoir l'intention de", "stratégie", "avenir" ou "futur", "opportunité", "prévoir", "pouvoir", "devoir", à l'utilisation du futur ou du conditionnel, à l'emploi de "sera", "continuera", "est susceptible d'entraîner" et autres expressions similaires. Ces déclarations sont faites conformément aux dispositions de la sphère de sécurité du Private Securities Litigation Reform Act [américain] de 1995 et sont fondées sur la conviction de la direction ou l'interprétation des informations actuellement disponibles. Les déclarations prospectives sont des prédictions, des prévisions et autres déclarations relatives à des événements futurs qui se fondent sur des attentes et des hypothèses à un instant t et qui, par conséquent, sont soumises à des risques et des incertitudes. En raison de nombreux facteurs, il est possible que les événements futurs réels diffèrent sensiblement des déclarations prospectives figurant dans le présent document, et notamment, sans que cette liste soit limitative : (i) l'incidence de la COVID-19 sur l'activité d'Arrival ; (ii) le risque de ralentissement et la possibilité de mutation rapide dans le secteur hautement concurrentiel dans lequel Arrival évolue ; (iii) le risque qu'Arrival et ses collaborateurs actuels et futurs soient dans l'impossibilité de développer et de commercialiser avec succès les produits ou services d'Arrival ou que, ce faisant, ils soient confrontés à des retards importants ; (iv) le risque qu'Arrival ne puisse jamais atteindre ou maintenir la rentabilité ; (v) le risque qu'Arrival connaisse des difficultés dans la gestion de sa croissance et du développement de ses activités ; (vi) le risque que des fournisseurs tiers et des fabricants ne puissent pas respecter intégralement et en temps voulu leurs obligations ; (vii) le risque que le recours à des micro-usines n'aboutisse pas aux avantages escomptés du fait, entre autres choses, de l'impossibilité de trouver des bâtiments appropriés pour les utiliser en micro-usines, des micro-usines ayant besoin d'une superficie plus importante que prévu, et de l'impossibilité d'Arrival de déployer des micro-usines dans le délai prévu ; (viii) le risque que les commandes de véhicules qui ont été passées, y compris la commande d'UPS, soient annulées ou modifiées ; (ix) le risque de poursuites ou d'actions en justice en matière de responsabilité produit ou de réglementation relativement aux produits et services Arrival ; (x) le risque qu'Arrival doive lever des capitaux supplémentaires pour mettre en œuvre son business plan, capitaux susceptibles de ne pas être disponibles à des conditions acceptables ou de ne pas l'être du tout ; et (xi) le risque qu'Arrival ne soit pas en mesure de préserver ou de protéger sa propriété intellectuelle. La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Vous êtes tenu d'examiner attentivement les facteurs qui précèdent et les autres risques et incertitudes décrits à la rubrique "Facteurs de risque" du rapport annuel d'Arrival figurant sur le formulaire 20-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ("SEC", Commission des valeurs mobilières des États-Unis) le 30 avril 2021 et dans d'autres documents déposés par Arrival auprès de la SEC en tant que de besoin. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance indue aux déclarations prospectives. De plus, Arrival n'a aucune obligation et n'a pas l'intention de mettre à jour ou de réviser lesdites déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. Arrival ne peut garantir qu'Arrival atteindra ses objectifs.

Contacts Presse

Interlocutrice médias Arrival

Rachael Charlton

Tél. : +44 07803 438 393

pr@arrival.com

Interlocuteur médias LeasePlan

Hayden Lutek

Tél. : +31 (0) 6 2137 0324

media@leaseplancorp.com

LeasePlan en France

Sabrina Berrier

Tél : 01 56 84 22 67

sberrier@leaseplan.com

Agence acommauto / Les Communicants

Jean-Philippe Coll

Tél : 01 40 89 92 86

jph.coll@acommauto.com